



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179163

VALABLE JUSQU'AU

14/10/2026

ÉDITÉ LE

10/08/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE

Siret : 830 292 710 00068

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE \*83029271000068

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE \*83029271000068

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : ECOVAIR

37 RUE ADAM LEDOUX  
92400 COURBEVOIE

Téléphone : 07 62 12 45 53

Portable : 07 62 12 45 53

Site Internet :

E-mail : alexandre.tahar@ecovair.fr

Responsabilité légale :

THE MOON (988 364 105) / YADAN ARIÉ PRÉSIDENT / BOHBOT BENJAMIN  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231      | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 15/10/2024           |
| 5311 PROB | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE                        | 08/07/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 15/10/2024         |
| o Ventilation mécanique       | 08/07/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.